



**SYNTHÈSE
DU RAPPORT
D'ANALYSE ET
D'ALIGNEMENT
POUR LE CLIMAT**

**ACCÉLÉRER LA TRANSITION
VERS UNE ÉCONOMIE NEUTRE
EN CARBONE**



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change



AVANT-PROPOS DE L'ADMINISTRATEUR DIRECTEUR GÉNÉRAL

Atteindre la neutralité carbone ne sera possible que si nous relevons le défi du financement de la transition énergétique qui se chiffre en milliers de milliards. Unis par cet objectif commun, les membres de la Net-Zero Banking Alliance se mobilisent pour réorienter les flux financiers vers une économie décarbonée.

Pour BNP Paribas, cette ambition s'appuie sur un engagement de longue date. Elle est marquée par des actions concrètes, parmi lesquelles la sortie des spécialistes des hydrocarbures non conventionnels et du charbon thermique, ainsi que notre contribution au développement de la finance durable pour laquelle nous avons reçu le prix « Bank of the Year for Sustainable Finance » 2021 d'Euromoney. Grâce à notre travail pionnier sur la méthodologie PACTA, initié par un accord signé aux côtés d'autres banques européennes en 2018 à Katowice, nous intégrons progressivement la réduction des émissions de CO₂ comme critères de pilotage de notre portefeuille.

Notre objectif est de continuer à être un leader de la lutte contre le changement climatique en accélérant et approfondissant nos actions afin d'atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris. Alors que l'urgence ne cesse de s'amplifier, nous avons intégré de nouveaux objectifs dans notre plan stratégique 2025 en faveur du financement de la transition énergétique. Dans le contexte géopolitique actuel, il est d'autant plus essentiel de maintenir un cap ambitieux vers une économie « net zéro » et de financer l'accélération des énergies renouvelables. Notre stratégie est triple : aligner notre portefeuille sur notre engagement « net zéro » ; mesurer et gérer nos risques liés au carbone ; et renforcer les relations avec nos clients pour les accompagner dans leur transition vers une économie bas carbone.

Cette approche de partenariat avec nos clients est essentielle. En effet, notre atout vis-à-vis de nos clients est notre capacité à mobiliser notre expertise en faveur de la transition bas carbone dans l'ensemble de nos activités, et ce grâce à une approche que nous construisons depuis dix ans. Nous avons ainsi créé le *Low Carbon Transition Group*, composé de 250 professionnels, afin de travailler étroitement avec nos clients et leur apporter les investissements dont ils ont besoin pour poursuivre leur transition vers une économie « net zéro ». Nous nous sommes engagés à dédier plus de 200 milliards d'euros à la transition de nos clients grandes entreprises vers une économie bas carbone d'ici 2025. Notre objectif est de renforcer notre action en faveur de la protection du climat et nous positionner comme le premier partenaire bancaire européen pour la transition « net zéro ».

En rejoignant la *Net-Zero Banking Alliance*, nous nous sommes engagés à nous fixer des objectifs intermédiaires pour notre engagement « net zéro ».

Nous avons le plaisir de présenter notre premier Rapport « *Climate Analytics and Alignment* », centré sur trois secteurs d'activité : la production d'électricité, le pétrole et le gaz et l'automobile. Ce « Rapport d'Analyse et d'Alignement pour le Climat » est une première étape décisive dans nos engagements liés à la *Net-Zero Banking Alliance*. Nous allons poursuivre ce travail pour accélérer la transition de nos clients dans sept autres secteurs d'activité fortement émetteurs de gaz à effet de serre d'ici 2024. En menant cet exercice, nous encourageons nos clients à définir une stratégie de décarbonisation en ligne avec les attentes de la société et les recommandations scientifiques.

L'énergie, le pétrole et le gaz et l'automobile sont clés pour le climat, mais ne représentent pourtant que 7 % de nos financements. Notre défi est de faciliter la transition de nos clients dans tous les secteurs d'activité. Nous sommes déterminés à déployer tous nos efforts pour atteindre notre ambition « net-zéro », en lien avec toutes nos parties prenantes.



INTRODUCTION

Un engagement de longue date et des objectifs ambitieux

1: INTRODUCTION

Contribuer à une économie plus durable et plus responsable est au cœur de la raison d'être de BNP Paribas. Depuis plus de 10 ans, nous avons décidé de contribuer à la lutte contre le changement climatique, et aujourd'hui les enjeux de durabilité sont un élément clé de notre plan stratégique GTS 2025 (Growth, Technology & Sustainability).

Depuis 2015, le Groupe s'est engagé à aligner ses activités avec les objectifs de l'Accord de Paris. Pour cela, il a réduit de façon continue son soutien aux énergies fossiles les plus dommageables pour l'environnement et a accéléré en parallèle son financement aux technologies bas carbone.

En rejoignant les Principes pour la Banque Responsable en 2019 et la *Net-Zero Banking Alliance* (NZBA) en 2021

comme membre fondateur ou en participant à la *Financial Services Task Force*, BNP Paribas a fait le choix de contribuer très activement à l'élaboration de méthodologies d'alignement, de guides pratiques et d'outils *open source*. Notre objectif est non seulement de répondre à nos engagements climatiques, mais également de partager notre démarche pour la rendre plus efficace et plus puissante.

BNP Paribas est ainsi devenu l'un des pionniers de la Finance Durable, en proposant des solutions innovantes à ses clients. Notre leadership mondial dans ce domaine se reflète dans les différents classements ci-dessous :

- **Prix de la meilleure banque au monde pour la finance durable 2021** décerné par Euromoney
- N° 1 des obligations vertes en région EMEA, n°2 dans le monde, avec 22 milliards d'euros¹
- N° 1 des obligations durables libellées en euros, avec 29,4 milliards d'euros¹
- N° 2 mondial des prêts ESG, avec 32,7 milliards d'euros¹

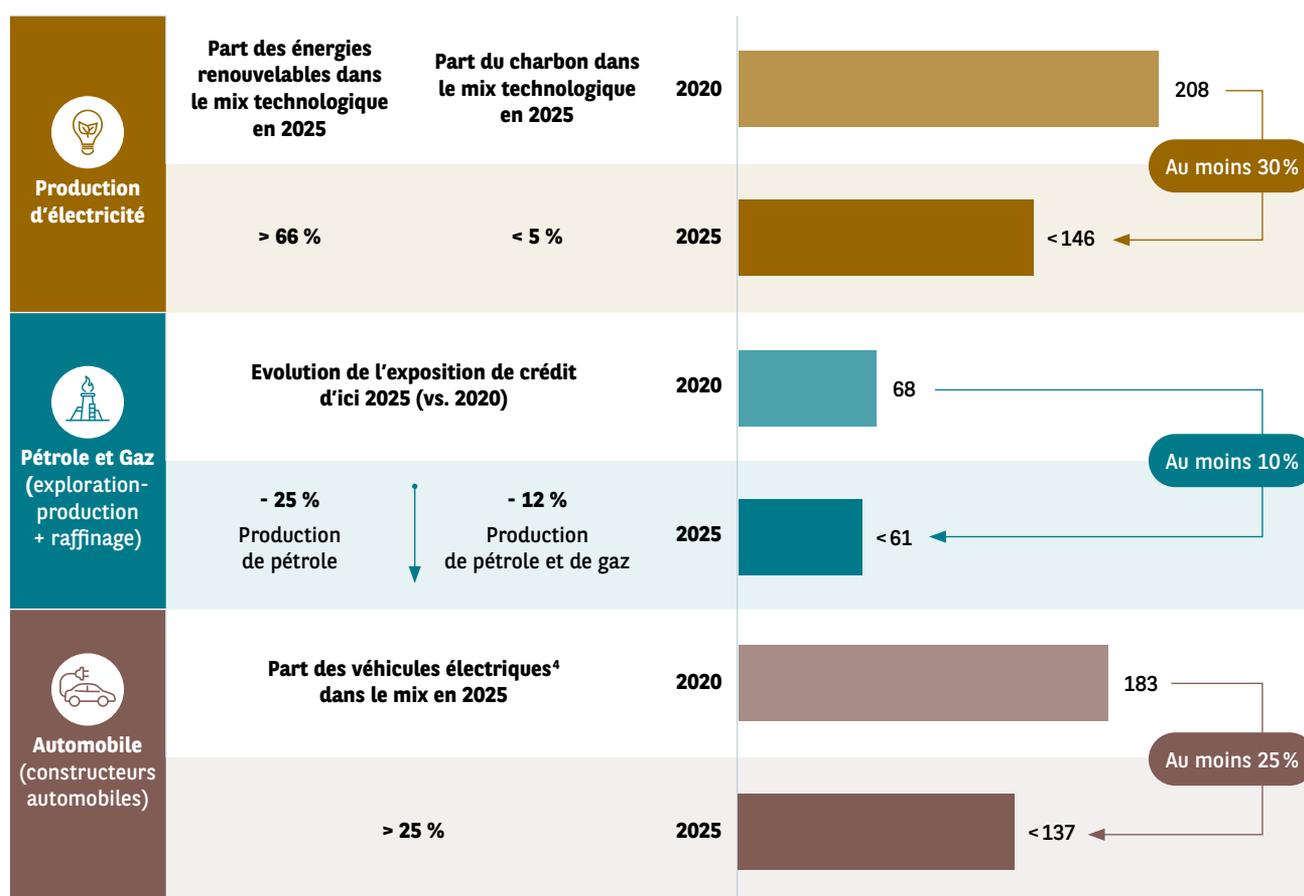
¹ Dealogic au 31 décembre 2021

Nous sommes déterminés à continuer de jouer un rôle de premier plan dans la décarbonation de l'économie, en accompagnant activement nos clients dans leur transition et en alignant notre portefeuille sur notre objectif « net zéro » d'ici 2050.

Ce premier rapport présente nos objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à nos activités de crédit dans 3 secteurs d'activité parmi les plus émetteurs : l'énergie, le pétrole et le gaz et l'automobile. En effet, même si ces secteurs ne représentent que 7 % de nos financements², les énergies fossiles émettent à elles seules plus de 75 %³ environ des GES dans le monde .

Nos objectifs sont ambitieux, en particulier sur les secteurs liés à l'énergie, puisqu'ils nous positionnent en ligne ou en avance sur le scénario NZE 2050 de l'AIE (Agence internationale de l'énergie) et ceci d'autant plus que, grâce au travail précédemment engagé de diminution de nos financements aux énergies fossiles, notre point de départ 2020 est bien plus bas que la moyenne mondiale et que celle de nombreux concurrents.

De plus, en nous fixant des objectifs d'alignement de notre portefeuille à 2025, et non 2030 comme la majorité de nos pairs, nous démontrons notre volonté d'agir dès aujourd'hui et de piloter au mieux notre trajectoire.



² Les financements pris en compte dans cette analyse sont toutes les expositions au bilan qu'elles soient tirées ou non tirées

³ World Resources Institute : 5 Facts about Country & Sector GHG Emissions (wri.org)

⁴ Véhicules électriques : véhicules hybrides rechargeables, véhicules électriques à batteries, véhicules équipés de piles à combustible

Un rapport aligné avec les attentes de la NZBA



L'ambition annoncée par BNP Paribas en 2015 d'aligner ses activités sur les objectifs de l'Accord de Paris a été formalisée et renforcée par la décision **d'adhérer à la Net-Zero Banking Alliance (NZBA) de l'ONU dès son lancement le 21 avril 2021.**

Dans ce cadre, BNP Paribas s'est engagé à :

- **Aligner les émissions de gaz à effet de serre induites par ses activités de crédit ainsi que d'investissement pour compte propre** avec la trajectoire requise pour atteindre la neutralité carbone en 2050 ;
- **Se fonder sur des scénarios de transition crédibles** et publiés par des instances reconnues (GIEC, AIE) ;
- **Faire porter en priorité ses efforts sur les secteurs les plus émetteurs** de gaz à effet de serre et jouer un rôle clé dans la transition vers une économie neutre en carbone ;
- **Se fixer des objectifs sectoriels intermédiaires**, à l'horizon 2030 au plus tard ;
- **Publier annuellement ses progrès** et les plans d'action associés.

Des choix méthodologiques clairement exposés



Nos travaux d'alignement reposent sur l'utilisation de données extra-financières, de méthodologies et de scénarios climatiques qui, nous le savons, vont évoluer et s'améliorer avec le temps. La méthodologie est détaillée pour chaque secteur et met clairement en évidence les options choisies. En ce qui concerne les données, elles sont strictement historiques, officielles ou publiées. Tout ajustement apporté est présenté de façon transparente dans les sections méthodologiques des analyses sectorielles.

Pour tenir compte **des nouveaux développements, de l'amélioration des données extra-financières et climatiques**, nous prévoyons de les revoir régulièrement dans nos prochains rapports.

Élaboration de la méthodologie	Calcul de la trajectoire	Stratégie d'alignement	Pilotage du Portefeuille
Diagnostic sectoriel	Évaluation de l'empreinte carbone des secteurs	Choix des scénarios de référence	Réévaluation régulière de la méthodologie
Dialogue avec les parties prenantes externes (pairs, industriels et académiques)	Intégration des données externes (mix, facteurs d'émissions) et des plans de transition des clients	Fixation des objectifs du portefeuille	Dialogue avec les clients
Sélection des indicateurs et des scopes d'émissions		Pilotage de flux financiers en cohérence avec l'objectif final	Suivi et reporting (gouvernance et processus d'arbitrage)



Les évolutions nécessaires pour atteindre un monde net zéro en 2050 sont massives et nécessitent l'implication des tous les acteurs. Les principaux leviers d'accélération de notre engagement sont :

- La réglementation et le soutien des États ;
- Les avancées technologiques et le développement des infrastructures nécessaires ;
- L'appétence des investisseurs pour les actifs durables et résilients.

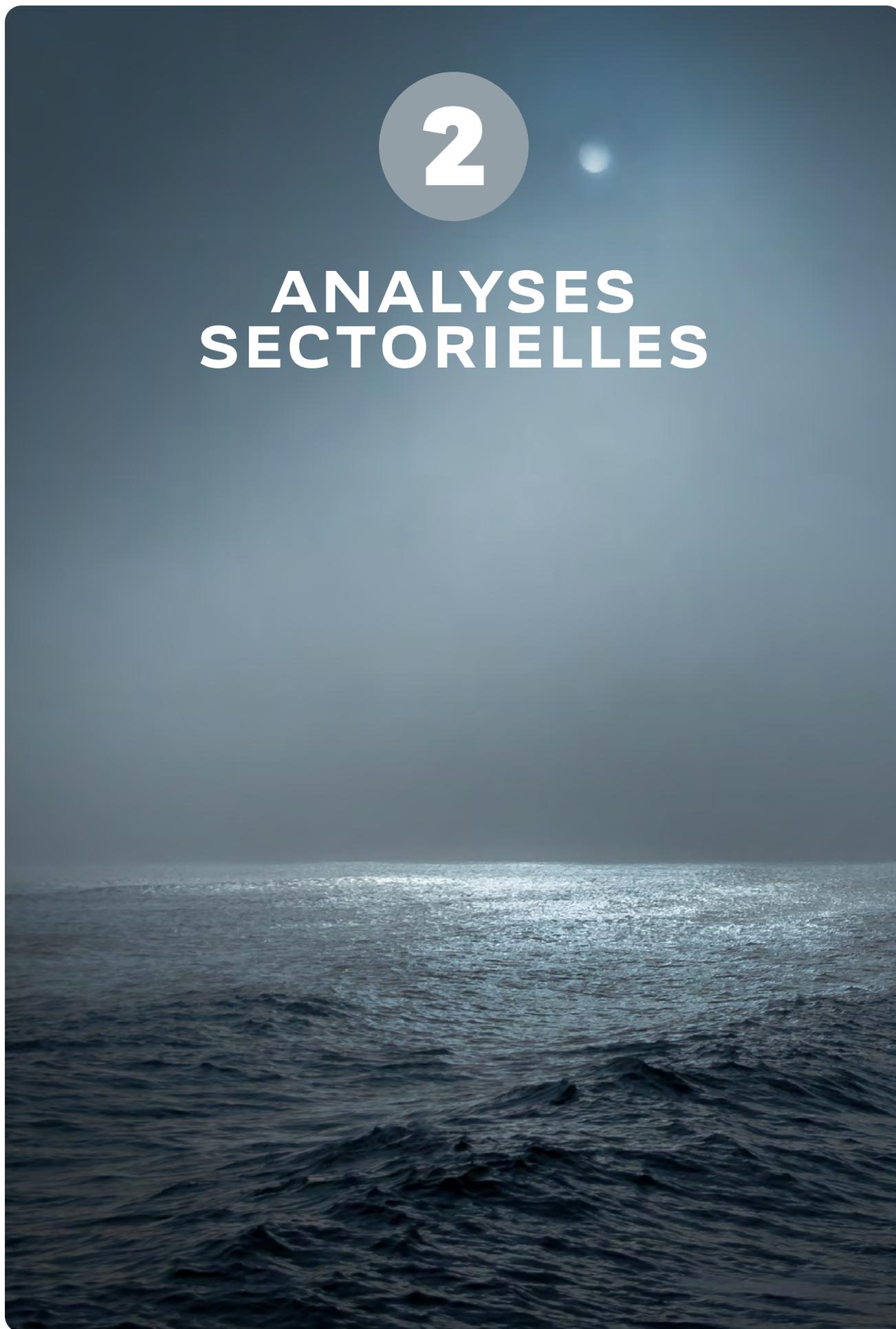


La rapidité de développement et d'adoption des nouvelles technologies vertes par les grandes entreprises sera essentielle pour permettre à nos économies d'accélérer la transition vers la neutralité carbone.

Banque d'un monde qui change, BNP Paribas soutient pleinement les investissements dans l'innovation technologique (construction d'infrastructures, promotion d'une industrialisation durable et de l'innovation), afin d'aider ses clients à adopter de nouveaux modèles économiques et de nouvelles stratégies dans leur transition vers une économie bas carbone.

2

ANALYSES SECTORIELLES



2. ANALYSES SECTORIELLES

2.1 PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ



Périmètre :

Pour analyser le secteur de l'électricité, nous nous sommes concentrés sur des entités juridiques dont l'activité principale est la production d'électricité, puisqu'elles représentent la majorité des émissions du secteur.

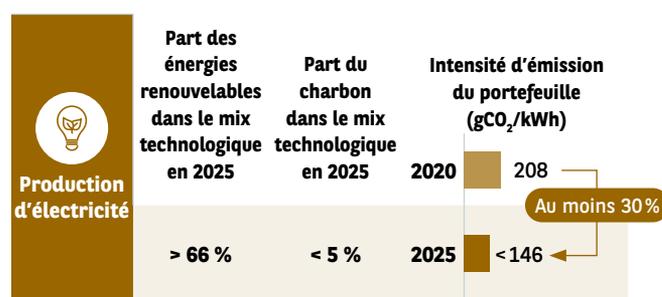
Le transport, la distribution, le stockage et la fourniture d'électricité aux utilisateurs finaux ne sont pas inclus dans cette analyse. La production d'électricité représente 63 % de notre exposition de crédit au secteur, soit 1,4 % de l'intégralité de notre exposition de crédit au 31/12/2021.

De même, nous avons pris en compte les émissions directes de CO₂ (Scope 1), les Scopes 2 et 3 étant négligeables au regard du cycle de vie complet de la production d'électricité. Le choix des indicateurs est cohérent avec l'approche de modélisation du *World Energy Outlook 2021* de l'AIE.

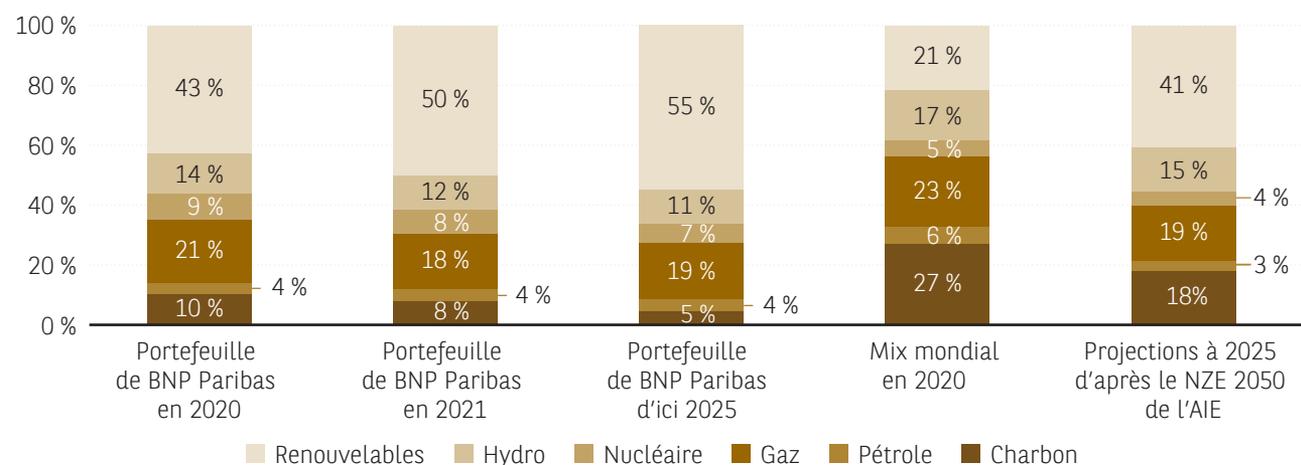
Indicateurs :

Pour suivre l'alignement de ce secteur, nous avons développé deux indicateurs :

- Le mix électrique en capacité de production ;
- Un calcul d'intensité d'émission du portefeuille.



MIX DE CAPACITÉ DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ COMPARAISON ENTRE LE PORTEFEUILLE DE BNP PARIBAS ET LE SCÉNARIO NZE DE L'AIE



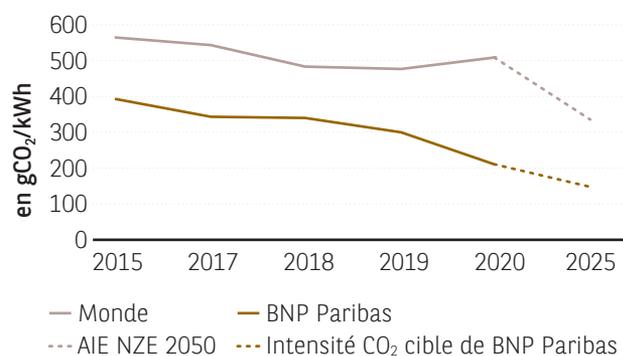
Note : Les données 2025 d'après le NZE 2050 de l'AIE sont obtenues par interpolation linéaire des données fournies par l'AIE pour 2020 et 2030.

Le mix électrique calculé en capacité de production d'électricité montre que le portefeuille de crédit de BNP Paribas dans ce secteur est moins carboné et plus orienté vers les énergies renouvelables à la fois aujourd'hui et à horizon 2025 quand on le compare aux scénarios NZE 2050 de l'AIE. En 2020, 57 % de notre portefeuille de production d'électricité provenaient d'énergies renouvelables (y compris l'énergie

hydraulique), ce qui nous place en très bonne position au regard du *World Energy Outlook* de l'AIE en 2020 et nous confère déjà de l'avance par rapport au niveau projeté d'ici 2025 d'après le scénario NZE 2050 de l'AIE (soit 56 %). Notre ambition est d'augmenter la part des énergies renouvelables à au moins 66 % du mix technologique d'ici 2025 et réduire la part du charbon à moins de 5 %.



INTENSITÉ CO₂ DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ MONDIALE ET DU PORTEFEUILLE BNP PARIBAS



Les intensités CO₂ du Groupe sont inférieures à la moyenne mondiale, directe conséquence des engagements pris par BNP Paribas notamment en termes de baisse du soutien à l'industrie du charbon et à l'accélération du financement des énergies renouvelables.

Stratégie :

Pour atteindre son objectif en 2025, BNP Paribas prévoit de :

- **Intensifier les investissements dans les énergies renouvelables** : après avoir atteint et dépassé son objectif pris en 2018 de financer les énergies renouvelables à hauteur de 18 milliards d'euros d'ici 2021, le Groupe s'est désormais engagé à porter cet objectif à 30 milliards d'euros d'ici 2025.

- **Soutenir la filière hydrogène vert⁵** : le développement des énergies renouvelables doit s'accompagner de solutions permettant d'adapter la production électrique intermittente provenant de sources renouvelables en fonction de la demande. Parce qu'il peut être stocké et transporté, l'hydrogène vert pourrait remplir ce rôle. BNP Paribas a constitué une *task force* transversale afin de soutenir cette technologie prometteuse au sein de la Banque.

⁵ L'hydrogène vert est un hydrogène produit à partir d'énergie renouvelable, il est un élément clé de la transition écologique car il permettra le stockage de l'énergie et la décarbonation de secteurs tels que le transport ou l'industrie.

2. ANALYSES SECTORIELLES

2.2 PÉTROLE ET GAZ

Périmètre :

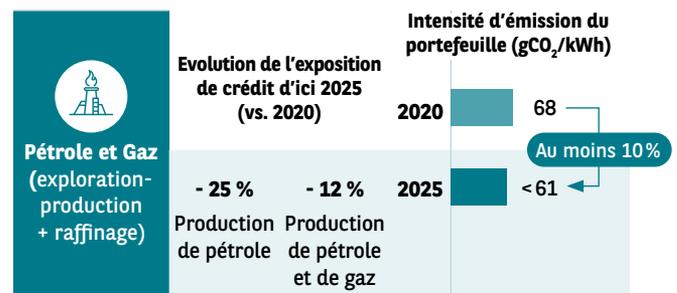
L'analyse du secteur du pétrole et du gaz porte sur 90 % de la chaîne de valeur et comprend les émissions Scopes 1 et 2 (dioxyde de carbone et méthane) liés à l'extraction du pétrole et du gaz ainsi qu'à leur raffinage et le Scope 3 c'est-à-dire le carbone issu de la combustion de ce pétrole et de ce gaz.

L'extraction et la production de pétrole et de gaz ainsi que leur raffinage représentent 54 % de notre exposition de crédit au secteur, soit 1,3 % de l'intégralité de notre exposition de crédit.

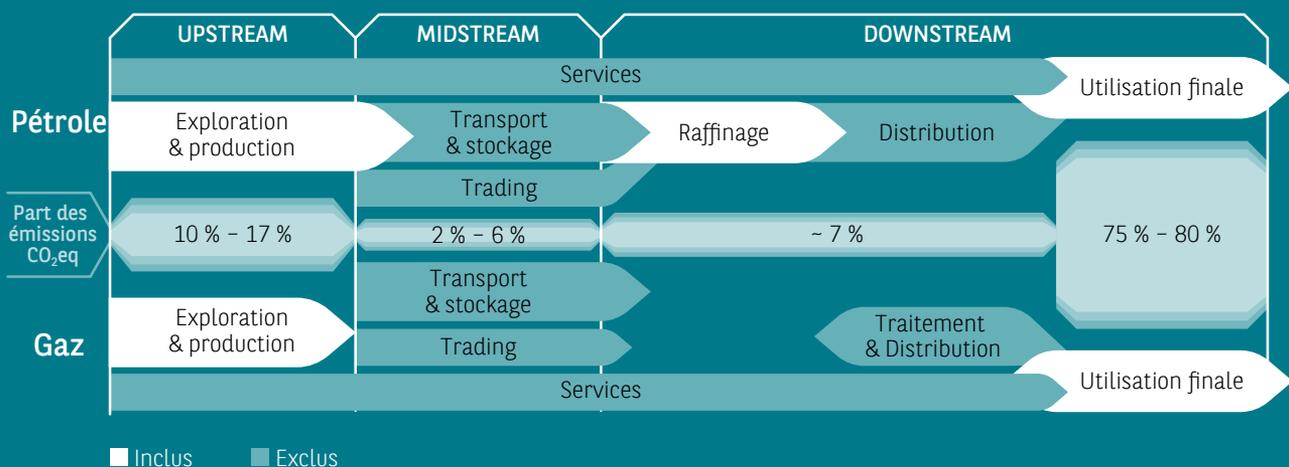
Indicateurs :

Pour suivre l'alignement de ce secteur essentiel, nous avons développé deux indicateurs :

- Une mesure des financements de l'exploration - production ;
- Un calcul d'intensité d'émission du portefeuille.



ÉLÉMENTS DE LA CHAÎNE DE VALEUR ANALYSÉS





En mai 2021, nous avons annoncé notre ambition de réduire de 10 % d'ici 2025 l'exposition de nos prêts à la production de pétrole et de gaz. A fin 2021, nous avons déjà réduit notre exposition de 6 %. Aujourd'hui, nous renforçons nos objectifs en nous engageant à réduire les financements à la production de pétrole et de gaz de 12 % d'ici 2025 par rapport à fin 2020 et à réduire ceux liés au pétrole uniquement de 25 % sur la même période. En effet, nous souhaitons tenir compte des rôles différenciés du pétrole et du gaz naturel dans la transition énergétique. Ce nouvel objectif est plus ambitieux que celui du scénario NZE 2050 qui repose sur une diminution de l'offre de pétrole d'environ 9 % dans le monde sur la même période.

Pour le calcul de l'intensité d'émission du portefeuille pétrole et gaz de BNP Paribas, nous utilisons les sources de données suivantes :

- Les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et de méthane (CH₄) pour les Scopes 1 et 2 de chacun de nos clients ;
- Les émissions de CO₂ liées au Scope 3 déterminées sur la base des volumes produits et/ou raffinés par chaque entreprise ;
- Les volumes de production et de raffinage proviennent de Wood Mackenzie ;
- Les facteurs d'émissions sont issus des lignes directrices du GIEC pour le pétrole brut, le gaz naturel et les produits de raffinage (essence, diesel, kérosène, etc.).

Afin de projeter la performance de notre portefeuille et de fixer des objectifs à l'horizon 2025, nous avons évalué les émissions actuelles et les plans de transition ainsi que les objectifs de réduction des émissions annoncés par nos clients. Nous avons fixé notre objectif d'intensité d'émissions sur la base des projections de notre portefeuille.

	Objectifs d'intensité d'émissions à horizon 2025 (gCO ₂ e/MJ)		
	2020 année de référence	Objectif d'ici 2025	% de réduction
SCÉNARIO NZE DE L'AIE 2050	72	68	6 %
BNP Paribas	68	< 61	> 10%

Source : Données issues des *World Energy Outlook 2021* de l'Agence internationale de l'énergie, Scénario Net-Zéro 2050, AIE, Paris

Remarque : Les données de l'AIE à l'horizon 2025 reposent sur une interpolation linéaire entre les chiffres fournis pour 2020 et 2030

Stratégie :

Première banque d'Europe continentale, BNP Paribas est un acteur majeur du financement des fournisseurs d'énergie européens, dont l'engagement à transformer leur modèle se traduit par d'importants investissements dans le développement des énergies renouvelables. Le Groupe est convaincu que ces acteurs, en raison de leurs capacités techniques et financières, disposent des leviers nécessaires pour accélérer la transition en développant les énergies renouvelables et autres solutions d'avenir (électrification, hydrogène vert, gaz vert, biocarburants, etc.).

L'alignement progressif de notre portefeuille sur la trajectoire de réduction des émissions requise pour atteindre la neutralité carbone en 2050 ne signifie pas l'arrêt immédiat des financements de ce secteur. La baisse de la production anticipée dans les scénarios de neutralité carbone reste conditionnée à une réduction significative de la demande de produits pétroliers et gaziers. Elle dépend donc à la fois de l'action publique, des comportements individuels et de l'action des entreprises (meilleure efficacité énergétique, développement de solutions bas carbone). Les fournisseurs d'énergie ont vocation à remplacer progressivement les énergies fossiles par des énergies bas carbone, tout en améliorant leur processus de production de la part d'énergies fossiles encore nécessaire. Le rôle de la banque est d'accompagner ces fournisseurs dans leur transition bas carbone et de mobiliser l'ensemble de ses produits et services afin de permettre le financement des investissements massifs et nécessaires à cette transition.

Pour atteindre nos objectifs d'alignement et renforcer notre stratégie dans le secteur du pétrole et du gaz, nous avons décidé de renforcer notre politique de 2017 relative au pétrole et au gaz non conventionnels.

Depuis 2017, nous ne finançons plus aucun projet lié au pétrole et au gaz non conventionnels ni les sociétés spécialisées dans le pétrole et gaz non conventionnels, conscients que ces acteurs ne sont pas en mesure de se diversifier ni de transformer leur modèle économique pour tendre vers un scénario aligné sur la neutralité carbone en 2050.

Dorénavant, BNP Paribas ne fournira plus de produits et services aux entreprises dont plus de 10 % de l'activité est liée aux sables bitumineux et au pétrole et gaz de schiste.

Les acteurs spécialisés dans la production seront évalués au regard de leurs réserves, tandis que les compagnies pétrolières et gazières diversifiées seront évaluées selon un ratio défini comme la part des revenus liés à la production pétrolière multipliée par la part des réserves non conventionnelles.

De plus, BNP Paribas renforce ses restrictions de financement dans les écosystèmes particulièrement sensibles que sont l'Arctique et l'Amazonie.

Arctique : Le Groupe étend sa définition de l'Arctique établie en 2017 et adopte celle de l'AMAP (Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique⁶) à l'exception des zones exploitées au large des côtes norvégiennes. En effet, la Norvège s'est dotée de lois et réglementations environnementales parmi les plus contraignantes au monde.

BNP Paribas ne financera plus de projets en Arctique ni d'entreprises dont plus de 10 % de l'activité est dérivée d'activités en Arctique. Les entreprises spécialisées dans la production de pétrole et gaz sont évaluées au regard de leurs réserves dans cette région, tandis que les compagnies pétrolières et gazières diversifiées sont évaluées selon un ratio défini comme la part des revenus liés à la production multipliée par la part des réserves en Arctique.

Amazonie : BNP Paribas ne financera aucun projet pétrolier et gazier ni aucune infrastructure dans les zones IUCN I à IV en Amazonie (au Brésil, en Équateur, en Bolivie, en Colombie ou au Venezuela).

Les critères liés aux pétrole et gaz non conventionnels ainsi qu'à l'Arctique et à l'Amazonie ne s'appliqueront pas aux entreprises ayant adopté les plans les plus crédibles en termes de transition vers l'objectif « net zéro » d'ici 2050. La qualité de ce plan de transition sera évaluée sur des critères objectifs tels que l'engagement public à s'aligner sur une stratégie d'1,5°C, des objectifs intermédiaires de réduction d'émission, un programme d'investissement cohérent pour soutenir la stratégie de diversification en abandonnant la production de combustibles fossiles, la mesure et la publication annuelle du niveau des émissions de GES, une stratégie climat supervisée par les plus hautes instances de gouvernance.

⁶ Le Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique (« l'AMAP ») désigne le groupe de travail du Conseil de l'Arctique (forum intergouvernemental réunissant 8 États arctiques et 6 organisations de peuples autochtones).

2. ANALYSES SECTORIELLES

2.3 AUTOMOBILE



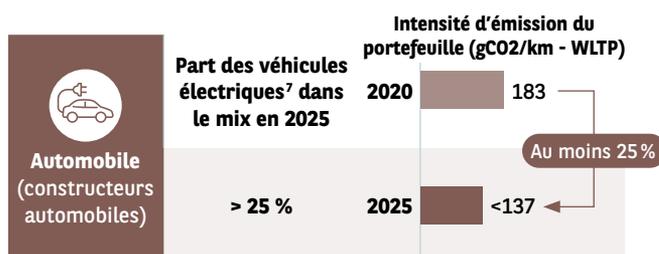
Périmètre :

L'analyse du secteur automobile se concentre sur la production de véhicules légers par les constructeurs. Afin d'évaluer la performance du portefeuille de BNP Paribas, nous nous sommes basés sur les émissions dites « *tank-to-wheel* » (du réservoir à la roue) des véhicules légers vendus (Scope 3). En effet, les émissions des véhicules représentent la majeure partie des émissions de GES du secteur automobile. Le montant du portefeuille analysé comprend l'exposition des prêts aux constructeurs et aux captives financières de ces groupes. Ces activités représentent environ 33 % de notre exposition de crédit au secteur, soit environ 0,7 % de l'intégralité de notre exposition de crédit.

Indicateurs :

Pour suivre l'alignement de ce secteur, nous avons développé deux indicateurs :

- Le mix motorisation ;
- Un calcul d'intensité d'émission du portefeuille.



Les émissions des constructeurs sont estimées selon la méthodologie suivante :

- Mix des technologies utilisées (en nombre de véhicules produits), selon les données du fournisseur de données spécialisées IHS Markit. Ainsi, la flotte est divisée en

cinq groupes selon le type de motorisation : combustion interne, hybrides, hybrides rechargeables, véhicules électriques et véhicules à pile à combustible.

- Les facteurs d'émission par technologie utilisée sont calculés d'après les données fournies par Asset Resolution⁸.

Stratégie :

Afin de faire évoluer leur production pour remplir leurs objectifs climatiques, les constructeurs automobiles devront accroître la production de véhicules électriques et auront donc besoin de se financer en émettant des obligations et des prêts durables. BNP Paribas a joué un rôle de premier plan dans le financement de cette transformation :

- **BNP Paribas a réalisé des transactions notables dans le secteur automobile :**

La Banque a épaulé le constructeur automobile allemand Daimler, en co-structurant l'émission d'une obligation verte à 10 ans de 1 milliard d'euros, afin d'accélérer sa transition vers des transports propres. Cette obligation a été souscrite quatre fois, signe de l'intérêt croissant des investisseurs pour le marché du financement durable. BNP Paribas a également conseillé Volvo Cars sur la structuration d'une obligation verte, au moment où le

constructeur définissait son cadre de financement vert. Dans ce cadre, Volvo a levé des fonds afin de financer ses investissements dans les véhicules électriques permettant que l'ensemble de sa production de voitures soit électrique ou hybride d'ici 2025.

BNP Paribas, catalyseur d'innovation pour ses clients est un acteur de premier plan du Sommet international de la mobilité durable Movin'On.

- Déployer la mobilité durable au sein des entreprises est également un engagement fort pour Arval, société de location longue durée de véhicules et de solutions de mobilité responsable de BNP Paribas, aujourd'hui leader européen de la location longue durée de véhicules professionnels.

Avec déjà plus de 200 000 véhicules électrifiés à ce jour, Arval s'est fixé l'objectif ambitieux d'atteindre les 700 000 d'ici 2025, soit 35 % de son parc total.

⁸ Véhicules électriques : véhicules hybrides rechargeables, véhicules électriques à batteries, véhicules équipés de piles à combustible

⁹ Ces facteurs d'émissions sont calculés sur la base des émissions moyennes standard de CO₂ par constructeur et type de véhicule par km parcouru selon la norme WLTP



3

**ACCÉLÉRER
LA TRANSITION
VERS UNE ÉCONOMIE
« NET ZÉRO »**

3. ACCÉLÉRER LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE « NET ZÉRO »

La transition vers la neutralité carbone exige de tous les acteurs de l'économie mondiale qu'ils s'engagent dans un parcours de transformation globale. Ainsi, trois axes stratégiques majeurs guideront le Groupe dans l'accélération de ses engagements pour atteindre l'objectif « net zéro » :

- Piloter nos activités de financement afin d'atteindre les objectifs de neutralité carbone ;
- Mobiliser pleinement notre modèle intégré et tous nos métiers afin d'accompagner nos clients dans leur transition ;
- Renforcer nos processus, nos outils de pilotage et notre gouvernance afin de répondre aux nouveaux besoins et réglementations.

PILOTER NOS ACTIVITÉS DE FINANCEMENT AFIN D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE NEUTRALITÉ CARBONE :

Afin d'atteindre nos engagements à l'horizon 2025, nos efforts porteront sur l'accompagnement de nos clients dans la transition vers une économie bas carbone. **Cela passe à la fois par l'approfondissement et l'élargissement de nos relations avec les clients, tout en gardant une longueur d'avance afin d'être le partenaire bancaire de référence des clients engagés dans la transition énergétique.**

- En approfondissant nos relations avec nos clients existants, nous nous engageons à leurs côtés afin de les aider dans leurs efforts pour décarboner leur activité et nous veillons à mettre à leur disposition tout l'arsenal

de nos solutions pour les accompagner dans leur transition. Pour les plus gros émetteurs, nous prévoyons d'intensifier les discussions stratégiques afin de mieux comprendre leur plan de transition et les accompagner quand c'est possible vers l'adoption de technologies à plus faibles émissions.

- En ciblant dans notre stratégie de développement les entreprises partageant nos engagements dans la transition bas carbone : les leaders de la transformation dans leurs secteurs respectifs. Nous nous engageons à accompagner leur transition.

MOBILISER PLEINEMENT NOTRE MODÈLE INTÉGRÉ ET TOUS NOS MÉTIERS AFIN D'ACCOMPAGNER NOS CLIENTS DANS LEUR TRANSITION :

L'ensemble des métiers seront pleinement mobilisés afin d'accompagner les clients dans la transition vers une économie durable et bas carbone, à travers, notamment, **la mise en place du Low-Carbon Transition Group. Ce groupe comprendra à terme plus de 250 banquiers répartis dans le monde entier. Ensemble, ils forment un pôle d'excellence ayant vocation à partager tout le savoir-faire que BNP Paribas a acquis au fil des années dans le financement de la transition.**

Clé de voûte de notre plan GTS 2022-2025 et au cœur de notre modèle intégré, le Low-Carbon Transition Group

pilote notre stratégie commerciale afin d'atteindre notre engagement « net zéro » à travers :

- Nos offres de banque d'investissement - conseil, marchés de capitaux, etc. - destinées aux secteurs les plus impactés par la transition et au développement des technologies essentielles à la décarbonation (énergies renouvelables, hydrogène vert, batteries et solutions de stockage, etc.)
- Notre capacité à soutenir les accélérateurs de la transition, à savoir les entreprises innovantes en croissance qui investissent dans les technologies de la transition carbone partout dans le monde.

RENFORCER NOS PROCESSUS ET NOS OUTILS DE PILOTAGE AFIN DE RÉPONDRE AUX NOUVEAUX BESOINS ET RÉGLEMENTATIONS :

Le renforcement de notre engagement « net zéro » suppose également que le Groupe consolide ses outils de pilotage et sa gouvernance pour répondre aux nouveaux besoins et aux normes émergentes. C'est pour cette raison qu'a été créée l'équipe **Climate Analytics and Alignment**, dont la mission est de soutenir nos banquiers dans leurs échanges avec leurs clients et de piloter l'alignement du portefeuille du Groupe vers l'objectif zéro émission nette d'ici 2050. Plus précisément, l'équipe, véritable centre d'excellence pour le Groupe, travaille en étroite collaboration avec le Low-Carbon Transition Group et concentre ses efforts sur :

- L'élaboration de méthodologies et l'industrialisation du processus d'analyse des secteurs intensifs en carbone ;
- Le suivi de l'impact de notre stratégie commerciale sur les indicateurs et les objectifs définis pour chaque secteur.

Elle veillera également à ce que les travaux menés pour mesurer l'alignement de notre portefeuille restent en permanence cohérents avec les meilleurs standards du marché et répondent aux nouveaux besoins de nos clients, de nos banquiers et des régulateurs.

Ce rapport d'alignement est une première pour BNP Paribas. Nous sommes convaincus que, au fur et à mesure que les travaux progresseront dans ce domaine, nous pourrions nous appuyer sur des données plus précises ainsi que sur des scénarios et des trajectoires de transition ayant gagné en maturité.

Nous poursuivons nos travaux afin de publier d'ici 2024 nos objectifs d'alignement pour d'autres secteurs sélectionnés au regard de leur intensité carbone, de leur poids dans notre portefeuille, de leur potentiel actuel de réduction des émissions et de la disponibilité de données précises.

Nous nous sommes par ailleurs engagés à rendre compte de nos émissions financées (Scope 3) selon la méthodologie PCAF. Cette méthodologie, très largement adoptée, répond aux demandes actuelles des investisseurs même si elle est également perfectible.

Le changement climatique est le défi de toute une génération et BNP Paribas est déterminé à apporter sa contribution. Nous avons le devoir d'aider l'économie à s'aligner sur les objectifs climatiques dont notre avenir dépend. Ensemble - entreprises, banques, gouvernements, scientifiques, ONG - nous devons œuvrer pour une transition fructueuse et équitable.

Ce rapport a été préparé en avril 2022.

Les chiffres figurant dans ce rapport ne sont pas audités.

Ce rapport contient des informations prospectives fondées sur des opinions et des hypothèses actuelles relatives à des événements futurs. Ces informations prospectives comportent des projections et des estimations qui se fondent sur des hypothèses, des considérations relatives à des projets, des objectifs et des attentes en lien avec des événements, des opérations, des produits et des services futurs et sur des suppositions en termes de performances et de synergies futures. Elles reposent sur des méthodologies et des données dont la qualité et la disponibilité sont sujettes à des changements, comme décrit dans la Section 2 de ce rapport.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces projections et estimations qui sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses relatives à BNP Paribas, ses filiales et ses investissements, au développement des activités de BNP Paribas et de ses filiales, aux tendances du secteur, à l'évolution du contexte politique, sociale, ou économique au plan mondial, notamment en ce qui concerne les prix du marché de l'énergie, l'innovation technologique, les événements liés au climat, ainsi que les changements réglementaires ou ceux relatifs aux principaux marchés locaux de BNP Paribas, et tout autre événement ou condition imprévis. La réalisation de ces événements étant incertaine, leur issue pourrait se révéler différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter significativement les résultats attendus. Les résultats actuels pourraient différer significativement de ceux qui sont projetés ou impliqués dans les informations prospectives. Les informations prospectives contenues dans le présent rapport ne peuvent s'apprécier qu'au jour de la diffusion de ce rapport.

BNP Paribas ne s'engage en aucun cas à publier des modifications ou des actualisations de ces informations prospectives en cas de nouvelles informations ou événements futurs. Cependant, certaines informations contenues dans de futures publications émises par BNP Paribas, telles que rapports, déclarations, communiqués de presse, pourraient prévaloir sur les informations prospectives contenues dans ce rapport.

Les informations contenues dans ce rapport, dans la mesure où elles sont relatives à d'autres parties que BNP Paribas, ou sont issues de sources externes, telles que les informations relatives aux émissions de scope 3, n'ont pas fait l'objet de vérifications indépendantes et aucune déclaration ni aucun engagement n'est donné à leur égard, et aucune certitude ne doit être accordée sur l'exactitude, la sincérité, la précision et l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans ce rapport. Ni BNP Paribas ni ses représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour une quelconque négligence ou pour tout préjudice pouvant résulter de l'utilisation de ce rapport ou de son contenu ou de tout ce qui leur est relatif ou de tout document ou information auxquels elle pourrait faire référence.

BNP Paribas

Siège social :

16, boulevard des Italiens

75009 Paris (France)

Tel: +33 (0)1 40 14 45 46

Société anonyme au capital de 2 499 597 122 euros RCS Paris 662 042 449



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change